

Procès verbal du conseil d'école du jeudi 7 novembre 2013 à 18h15

<u>Education Nationale</u> : Présents : Directeur de l'école et Président : M.Gaston. Enseignants de l'école : Mmes Pogliani-Kandin, Bougourd, Gruhn, Pless. M. Delrieu. RASED : Mme Pouliez (excusée). Excusée : Mme Le Gall (Inspectrice de l'Education Nationale)	<u>D.D.E.N.</u> : M. Wodka	<u>Représentantes des parents d'élèves</u> : Présentes : Mmes Moureau, Bougaran Rubin, Alves Barata, Leonelli-Regul, De Kinkelin.	<u>Représentants municipaux</u> : Mme Adato (excusée), Mme Catton-Migliore
---	-------------------------------	---	---

1- Organisation interne du Conseil d'école

1.1 Présentation des membres du conseil d'école

1.2 Désignation du secrétaire de séance : Anne De Kinkelin

2- Organisation générale de l'école

2.1 Les élections des parents d'élèves

Le directeur fait le bilan des élections. Elles se sont bien déroulées. Nous avons eu 104 votants pour 325 inscrits. Le taux de participation est de 31% (2012 : 22%). La totalité des sièges a été attribuée aux candidats de la FCPE seule fédération présente aux élections. Les noms des parents élus pour l'année 2013-2014 sont indiqués sur le panneau d'affichage à l'entrée de l'école.

2.2 Le règlement intérieur

Une modification est apportée concernant les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), nouvelle appellation de l'aide apportée aux élèves par les enseignants de l'école. Il est adopté à l'unanimité par les membres du conseil. Il sera mis dans le cahier de liaison.

2.3 Le projet d'école 2011-2014

Le projet d'école entame sa troisième et dernière année. Il est construit autour de 3 axes : le premier concerne les contes, il est question d'enrichir et de développer une culture commune des contes auprès des élèves (les contes du monde pour 2012-2013 et les contes musicaux pour 2013-2014), le deuxième axe permet de favoriser les échanges verbaux entre les élèves et le dernier axe permet de développer le capital lexical en réception et en production dans le langage en situation et dans le langage d'évocation de chaque élève.

Le projet d'école sera prolongé d'une année supplémentaire afin de permettre de faciliter la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014.

3- Vie de l'école

3.1 Bilan de la rentrée

La rentrée s'est bien déroulée. Les élèves de petites sections ont été accompagnés par leurs parents pendant les trois premiers jours. Pour certains enfants deux jours ont été suffisants. Pour les plus anxieux, la semaine d'accueil est nécessaire. A partir du lundi suivant plus aucun parent n'était autorisé à rentrer en classe afin de permettre aux élèves de s'approprier les lieux.

L'école compte actuellement : 174 élèves (beaucoup de départs pendant les vacances de Toussaint) répartis en 6 classes: PS Brigitte Pogliani-Kandin ; 29 élèves, PS Richard Gaston et Nicolas Gutierrez : 28 élèves, MS+PS Claudine Gruhn : 24+6 élèves , MS Anne Bougourd : 31 élèves, GS Hervé Delrieu : 28 élèves et GS Laurence Pless : 27 élèves.

Récréations : Les horaires des récréations sont les suivants :

-9h45-10h15 : classes de moyennes et grandes sections et 10h15-10h45 : classes de petites sections

-15h30-16h00 : classes de moyennes et grandes sections

Il est demandé aux familles de ne pas s'approcher des grilles et de ne pas interpeler les enfants afin de ne pas gêner ces temps de récréation. Cela crée un sentiment de frustration pour les enfants et surtout cela pose un problème de sécurité, les enseignants ne connaissent pas forcément tous les parents.

La sieste : La capacité du dortoir est de 56 lits. Actuellement, le dortoir est souvent complet. Chaque enfant dispose d'un lit personnel changé chaque semaine (drap housse) et d'une couverture.

Le P.A.I. (projet d'accueil individualisé) : Si une maladie chronique se déclare au cours de l'année, un PAI est mis en place et sera signé par le médecin scolaire afin de pouvoir donner les médicaments prescrits au sein de l'école. Si une allergie alimentaire se déclare en cours d'année, un PAI est mis en place et sera signé par le médecin scolaire. Les parents devront alors fournir un panier repas à leur enfant.

Afin de mettre en place ce PAI, les parents doivent contacter le centre médico-scolaire de Sartrouville afin d'obtenir les documents nécessaires à sa constitution (01.39.13.62.91)

3.2 RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Basé à l'école du Réveil-Matin, ce réseau intervient auprès des enfants présentant des difficultés d'intégration ou de comportement dans les écoles Toussaint, Guesde, Piaget, Allende, Frapié, Schoelcher, Réveil-Matin. Le RASED est composé d'une psychologue scolaire et d'un poste de maître E à mi-temps (action auprès des enfants qui ont des difficultés dans les apprentissages). Le poste de maître G (action auprès des élèves qui ont des difficultés de comportement et de confiance en soi) est occupé par un enseignant spécialisé qui intervient sur toutes les écoles de la ville de Houilles. La psychologue scolaire réalise des bilans psychologiques et s'occupe de l'orientation en concertation avec les enseignants.

3.3 Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Lors de la réunion de rentrée, chaque enseignant a expliqué ce nouveau dispositif. Ces activités concernent les enfants présentant des besoins particuliers, dans le cadre d'une prévention (précocité, problème de repérage spatial, graphisme...) ou bien lorsqu'une activité inscrite dans le projet doit être menée à bien pour un petit groupe d'élèves. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Cette intervention a lieu trois fois par semaine le lundi, mardi et vendredi sur le temps de midi et permet de prendre en charge de petits groupes d'élèves. Les aides plus spécifiques relèvent du RASED. Toutefois un élève aidé par le RASED peut être pris en APC, les deux structures étant complémentaires. Les enseignants de l'école peuvent quelque fois s'occuper de groupes d'élèves n'étant pas issus de leur classe.

3.4 Relation enseignant-famille

La réunion d'informations aux parents pour toutes les classes s'est bien déroulée, les parents ont majoritairement répondu présents (un peu moins dans les classes de GS). Des informations peuvent être affichées sur le panneau principal devant l'école. Le cahier de liaison est l'un des liens entre les familles et l'enseignant. Il est important et nécessaire de le signer (cette signature permet aux enseignants de s'assurer de la lecture des informations diffusées) et de le rapporter rapidement en classe. Il est rappelé aux familles de bien renseigner les documents des personnes autorisées à venir chercher leur enfant. Pour toute demande de rendez-vous ou d'information, vous devez utiliser ce cahier. Enfin lors de l'accueil des élèves de MS et de GS, ne pas hésiter à transmettre des informations pour les enseignants via l'ATSEM qui est de porte. Elle les transmettra à l'enseignant concerné. Le compte rendu du conseil d'école restera affiché dans le panneau extérieur de l'école et diffusé dans les cahiers de chaque élève. Il est rappelé aux familles d'avoir une attitude courtoise auprès des ATSEMS de l'école, elles font parties de l'équipe éducative.

Les parents d'élèves se félicitent de la mise en place de caisses à l'entrée de la garderie pour déposer les documents de la classe, pensez à y jeter un coup d'œil à chaque passage.

Un livret d'évaluation qui indiquera les compétences de fin de maternelle à acquérir sera donné aux familles pour lecture et signature une fois en juin pour les petites sections, deux fois pour les moyennes et grandes sections (janvier et juin). Lors de la remise des livrets, des rencontres parents enseignants auront lieu pour faire le point. La première rencontre aura lieu la **semaine du 3 février au 7 février 2014**, quant à la seconde rencontre, elle se déroulera la **semaine du 23 au 27 juin 2014** pour toutes les classes.

3.5 Coopérative.

A l'heure actuelle, le compte de la coopérative scolaire présente un solde créditeur de 5700 euros. La participation des familles a été importante, comme l'année passée. Toute l'équipe éducative tient sincèrement à remercier les familles pour leur généreuse participation.

3.6 Sorties, projet.

La bibliothèque de Houilles est actuellement en travaux, aucune sortie prévue cette année.

Les sorties organisées au cours de la première période :

Exposition *PLAYTIME* (Graineterie) : le lundi 14/10 : les classes de Mmes Gruhn et Pless et M. Delrieu et le mardi 15/10 : la classe de Mme Bougourd.

Les sorties et spectacles à venir :

Le vendredi 15 novembre (matin) : sortie au cinéma de Bezons (Léo et Fred) pour les classes de Mme Pogliani-Kandin et M. Gaston.

Le lundi 16 décembre 2013 au matin : spectacle de Noël « *La lettre au père Noël* » pour toute l'école.

Spectacle de Marionnettes (Graineterie) : le mardi 28 janvier 2014 : les classes de Mmes Pless et Bougourd, le jeudi 30 janvier 2014 : les classes de Mme Pogliani-Kandin et M. Gaston et le vendredi 31 janvier 2014 les classes de Mme Gruhn et M. Delrieu.

Exposition *L'objet du Silence* (Graineterie) : le jeudi 06 février 2014, les classes de Mmes Pogliani-Kandin et Gruhn ; le vendredi 07 février 2014, les classes de Mme Bougourd et M. Gaston et le jeudi 13 février 2014, les classes de Mme Pless et M. Delrieu.

Exposition Graineterie : le lundi 31 mars 2014 pour les classes de Mme Pless et M. Delrieu.

La sortie commune de fin d'année est prévue pour le 23 juin 2014, pour l'instant, le lieu n'est pas encore déterminé.

La porte ouverte sera remplacée cette année par une kermesse dont la date reste encore à fixer.

Site internet de l'école : l'équipe enseignante a décidé de mettre en place un site internet avec une partie administrative et une partie sur les activités faites en classe (textes, productions, vidéos, photos,...). Quelques mises au point techniques sont encore à réaliser.

Dans quelques temps, les familles seront davantage informées et une autorisation sera adressée aux parents pour la diffusion des documents.

3.6 Rythmes scolaires

Pour l'instant, le choix du mercredi pour lequel les familles se sont prononcées à 85% est l'hypothèse sur laquelle se base la Municipalité, tout en conservant par prudence, une option pour le samedi. De nombreuses consultations auprès des acteurs du système éducatif ont eu lieu sur la ville de Houilles au cours de ces derniers mois.

Mme Catton informe les membres du conseil d'école de la réunion qui s'est tenue la veille avec Mme l'inspectrice et les directeurs d'école, au cours de laquelle M. REVERT a présenté l'hypothèse du pré-projet des horaires scolaires-péri-scolaires. Il est précisé que la Municipalité travaille sur la réforme, mais que son hypothèse peut être modifiée selon le cours des élections municipales prévues en mars 2014. A ce titre, le DASEN n'a demandé un projet éducatif de territoire (PEDT) que pour fin mai 2014, sachant notamment qu'il y a une réflexion toujours en cours à l'Education Nationale concernant l'organisation de la journée de l'enfant en maternelle.

L'hypothèse de travail actuelle est la suivante :

-Toutes les matinées : 8h30-11h30

-les après-midi (sauf mercredi) : 13h30-15h45

A partir de 15h45, les enfants seront accueillis dans un Temps d'Activité Périscolaire (TAP) jusqu'à 16h30, suivi du système d'accueil du soir qui fonctionnera sous la même forme jusqu'à 18h30 pour les maternelles.

Les représentants des parents d'élèves s'inquiètent des moyens mis en œuvre pour réaliser cette réforme, et surtout pour la sécurité des enfants sur ces différents temps. La Mairie informe les familles qu'à priori les enfants resteront dans l'enceinte de l'école sauf projet exceptionnel, et que la réflexion autour de cette réforme n'est pas terminée. De nombreuses rencontres avec les partenaires des écoles auront lieu au cours de l'année pour mener à bien ce projet.

4- Moyens

4.1 Locaux, travaux et sécurité

Merci aux ATSEM pour leur efficacité concernant le nettoyage des classes et la réinstallation des classes après l'utilisation de ces dernières par le centre de loisirs durant l'été.

L'exercice d'alerte incendie a été réalisé et s'est bien déroulé.

4.2 Accueil périscolaire

A ce jour, la moyenne d'accueil est de 130 élèves. Il y a deux services. Le personnel de cantine est composé de 5 ATSEM, 3 surveillantes de cantine et de deux agents de réfectoire.

Les parents d'élèves informent la mairie car il semblerait que la quantité de goûters pendant l'accueil du soir ne soit toujours pas suffisante. Mme Catton rappelle que le contenu des goûters est proposé par une diététicienne et, est votée par la commission des menus.

Elle s'occupe de demander aux animateurs de l'accueil du soir de proposer aux enfants, le demandant, du goûter supplémentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15. Le prochain conseil d'école se tiendra le jeudi 13 mars 2014.

A Houilles, le jeudi 7 novembre 2013

Le secrétaire

Le président